

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA VOL. 18 N°3 JUIN 2017



L'IRIS VERSICOLORE : UN EMBLÈME À CULTIVER!

À lire en page 17

Aquarelle de Denise Pelletier

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

Actualités

Mot du maire de Kamouraska

Le printemps nous arrive lentement, mais la saison estivale est fort bien partie. Nous rattraperons le soleil qui va bientôt nous envahir.

En effet, tous, nous nous préparons fébrilement notre haute saison.

Les activités ne vont pas manquer et nous retrouverons avec grand plaisir certaines douceurs qui sont belles et bien estivales.

La joie de revoir des gens qui nous visitent à cette époque chaque année sera renouvelée encore et

encore.

Le Bureau Accueil touristique est à fourbir ses armes de charme et de renseignements sur notre beau village et notre si belle région.

Les agriculteurs ont fini leurs semences et se préparent aux foins.

Les fermiers planifient leurs travaux et de nouveaux investissements.

La municipalité révise ses actions touristiques et se prépare à la réception des touristes qui nous viennent de partout.

Le Symposium de Peinture se fait une' nouvelle tête avec de belles

couleurs et de beaux projets d'exposition.

Le Musée a vêtu ses atours d'antan qui n'ont rien de comparables et qui nous incitent à réfléchir sur notre passé si présent encore au Kamouraska.

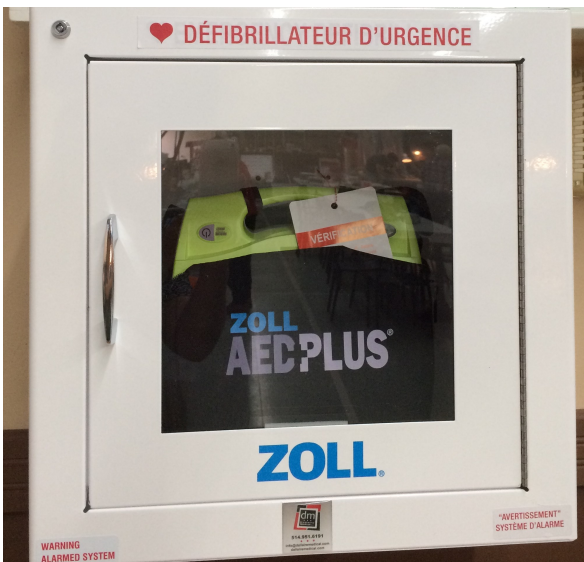
Tous les commerçants sont impatients de vous voir.

À vous tous qui œuvrez à faire de Kamouraska ce qu'elle est, merci et bonne saison. Merci et bon succès encore une fois.

Richard Préfontaine, maire

La Municipalité fait l'acquisition d'un nouveau défibrillateur externe automatisé !

Afin d'assurer la sécurité de sa population et de ses visiteurs et aussi parce que en situation d'urgence, chaque seconde compte, la



Municipalité de Kamouraska a décidé de doter sa salle communautaire d'un tout nouveau défibrillateur externe automatisé .

Une formation pour utiliser l'appareil sera offerte sous peu à tous les citoyens intéressés. Plus de détails à venir bientôt!

Qu'est-ce que la défibrillation?

Lors d'une réanimation cardiorespiratoire, c'est la défibrillation — la fameuse décharge électrique sur la poitrine — qui remet le cœur en action et sauve des vies. Cependant, il faut agir vite : **sans défibrillation, les chances de survie diminuent de 7 % à 10 % par minute.** Le défibrillateur externe automatisé que l'on reconnaît de plus en plus sous l'acronyme DEA est un appareil portatif qui permet d'administrer le choc pour restaurer au cœur son activité normale afin qu'il puisse se remettre à battre. Ainsi, le cerveau peut recevoir un apport minimal d'oxygène, retardant les dommages cérébraux irréversibles.

Même si l'ambulance est en route, ce sont les gens sur place, témoins de l'arrêt cardiorespiratoire, qui offrent à la victime les meilleures chances de survie en entreprenant la réanimation cardiorespiratoire (RCR). (source : www.urgences-sante.qc.ca)

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 juillet 2017

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Images libres de droit : Pixabay

Socio-culturel



Nouvelle exposition temporaire

le fleuve, les îles et les phares

La beauté du Saint-Laurent et des îles de Kamouraska ont contribué à faire de Kamouraska la première place d'eau du Canada. Encore aujourd'hui, le village a conservé cette vocation touristique. Pourtant, Kamouraska a une histoire maritime importante.

L'explorateur Napoléon Chassé est connu pour avoir participé à plusieurs voyages vers l'Arctique. Les bateaux-phares de l'île Blanche ont été commandés par des capitaines provenant de la famille Leblanc. Plusieurs goélettes, qui venaient se faire charger au quai de Kamouraska étaient la propriété de la famille Anctil: le Bon Pasteur du Capitaine Fernand Anctil et le Monica L du Capitaine Léopold Anctil.

La nouvelle exposition temporaire *le fleuve, les îles et les phares* fait place à ce volet de notre histoire maritime. L'exposition sera embellie par les oeuvres de l'artiste de Kamouraska, Yves Ayotte qui a peint quelques toiles spécialement pour cette exposition.

Nos activités pour la saison 2017

Les visites patrimoniales se poursuivent. Départ en tout temps, sept jours sur sept. Sur le thème, *Kamouraska laissez-vous compter*, faites

connaissance avec deux personnages du roman de Anne Hébert, *Kamouraska*

Nouveauté; **visite combinée avec la Maison Chapais**. À compter du 15 mai, deux fois par semaine, il sera possible de faire la visite patrimoniale en compagnie d'un guide du Musée et d'un guide la Maison Chapais. Ensemble, ils vous raconteront l'histoire de Georgina Dionne, née à Kamouraska et mariée au riche marchand Jean-Charles Chapais de Saint-Denis.

Dès le 23 juin, **le musée ouvre ses portes de 8h à 18h/ sept jours sur sept. Le spécial lève-tôt** donne accès à notre réfectoire avec l'achat d'un billet. Le café est gratuit, apportez vos croissants et bon appétit!

Vernissage des œuvres de l'artiste Yves Ayotte. Un 5 à 7, samedi le 10 juin vous permettra de rencontrer et de discuter avec M Ayotte, notre artiste en résidence. Thé/Café et bouchées seront servis.

Lancement du livre de Pierre Giard, *Les îles de Kamouraska, une histoire au fil de l'eau* suivi d'une Conférence gratuite de l'auteur. Dimanche 18 juin à 14h.

Conférence gratuite *les goélettes du Saint-Laurent*, par l'ethnologue et muséologue Alain Boucher. **Dimanche 16 juillet à 14h.**

Conférence avec John Parisella, auteur et analyste renommé en matière de politique américaine. La conférence *Donald J Trump: de candidat à président*, sera présentée au mois d'août : à mettre à votre agenda! Date à confirmer. Un événement au profit du Musée de Kamouraska.

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

FIX AUTO
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télé.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Socio-culturel



Fête nationale de Kamouraska

23 juin au quai Miller
dès 17h00

SOUPER POUTINE AU PROFIT DU PARC-ÉCOLE
ANIMATION ET MAQUILLAGE POUR
LES ENFANTS
CHANSONNIER
FEU DE JOIE
FEUX D'ARTIFICES
BREUVAGES VENDUS SUR PLACE!

*En cas de mauvais temps, l'activité a lieu à la salle municipale

Québec, emblème de notre fierté

© Sorjité Lemelin
Mouvement national des Québécoises et Québécois
La Fête nationale Québec
Québec

Musée régional de Kamouraska

Assemblée générale annuelle, lundi le 12 juin à 19h30 à la salle communautaire.


Le Musée fête ses 40 ans et pour l'occasion il se démocratise et s'ouvre à ses citoyens. Curieux de savoir comment se porte votre musée, de connaître les projets pour 2018? Vous avez envie de visiter le Musée et découvrir les nombreuses améliorations apportées au bâtiment cet hiver? Après l'assemblée générale, les personnes présentes seront invitées à faire une courte visite du musée accompagné des guides. Café/thé/tisane et douceurs seront servis. Bienvenue à tous.



Centre
CHIROPRA TIQUE
Kamouraska

D^{re} Édith Lebel - D^{re} Judith Lilley
Chiropraticiennes
179 route 230 Ouest, La Pocatière | 418 856-4120
MEMBRES DE L'ORDRE DES CHIROPRA TIENS DU QUÉBEC

IGA Saint-Pascal



400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0
tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Socio-culturel

Une 19^{ème} saison pour le Groupe Reg'Art à Kamouraska

En effet, la sacristie inférieure de l'église de Kamouraska abritera à nouveau cet été les œuvres des artistes du groupe REG'ART. Vous pourrez les rencontrer tout au long de l'été, puisque les artistes assurent eux-mêmes l'accueil tout en étant à l'œuvre à leur chevalet. Vous les connaissez : Andrée Alexandre, Danyèle Bélanger, Hélène Bérubé, Denis Briand, Hélène Desjardins, Martine Gagné, Marie-Jeanne Gagnon, Murielle Lévesque, Thérèse Lévesque, Louise Pelletier, Réjeanne Pelletier.

La galerie sera ouverte du samedi 1^{er} juillet au lundi 4 septembre inclusivement. Notre événement annuel REG'ART EN COULEURS viendra clore notre saison estivale, la fin de semaine de la Fête du Travail, soit les 2, 3 et 4 septembre. Dites-le à vos parents et amis, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Martine Gagné et Hélène Desjardins



Le Cercle de Fermières

Malgré son silence, le Cercle de Fermières est bien actif à Kamouraska.

À tous les mois elles ont leur réunion. Le Cercle compte 24 membres mais lors des réunions, comme dans tous les comités ou organismes ici à Kamouraska, les présences sont moindres, mais cela ne décourage personne, car le plaisir, la bonne humeur et les échanges sont au menu. Tout l'hiver, plusieurs ateliers de tricot, pointe folle ou broderie réunissaient celles qui étaient intéressées, même des jeunes de l'école sont venues pour apprendre à tricoter...et les métiers à tisser n'ont pas pris de vacances, des couvre-lits, chemins de table, linges à vaisselle et napperons ont fait le bonheur de celles qui aiment « la belle ouvrage! »

Vous verrez lors de leur exposition en juillet le résultat des articles créés lors des ateliers. En mai ou juin, il ne faut pas oublier de payer notre cotisation annuelle qui nous donne la chance de recevoir la très belle revue L'Actuelle.

En avril, le cercle a perdu une de nos membres que toutes nous estimions pour sa sociabilité et sa bonne humeur, Carmen Parent Michaud. Repose en paix Carmen, tu resteras dans nos pensées pour toujours.

Magdeleine

Café·Bistro



De la Fête Nationale à la Fête du Travail

Tous les jours entre 10h-21h

Mai-juin-septembre-octobre

Jeu-di au samedi 11h-21h

Dimanche 11h-16h

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Socio-culturel

L'église de Kamouraska a 100 ans cette année (1917-2017)



Kamouraska fête cette année le centenaire de la reconstruction de son église sur les fondations de celle érigée en 1791 qui fut incendiée le 12 février 1914. Les membres du comité organisateur en collaboration avec le Conseil de fabrique invitent toute la population à participer aux

différentes activités qui se tiendront dans le cadre de cet anniversaire.

Dimanche 16 juillet 2017 à 9 h30 à l'église :

Messe présidée par Mgr Moreau suivie d'un brunch bénéfique au Centre communautaire et d'une conférence de M. Pierre Lévesque qui nous entretiendra sur certains curés qui ont marqué l'histoire de la paroisse de Kamouraska dont l'abbé Georges Guy et le célèbre curé Chiniquy. Cartes pour

le brunch en vente à 20\$ au presbytère et au Jardin du Bedeau

Lancement du livre souvenir « 100^e anniversaire de l'église Saint-Louis de Kamouraska » en vente sur place et à l'église au coût de 40\$

Samedi 22 juillet 2017 à 16 h messe au Berceau si la température le permet sinon à l'église

Dimanche 23 juillet à 15 h à l'église :

Concert donné par M. Jacques Boucher à l'orgue, Mme Anne Robert au violon et la soprano Mme Désirée Till, admission 20\$

Tous les jours en après-midi durant la saison estivale :

Visite de l'église et exposition de vases sacrés, vêtements liturgiques et autres trésors de notre patrimoine religieux

Tous les bénéfices engendrés par ces activités serviront à l'entretien et à la conservation de notre église, joyau de notre patrimoine.

Nous comptons donc sur votre présence et vous remercions de faire du centenaire de notre église une réussite!

Claire Desjardins pour le Comité des fêtes.

Un grand merci!

Suite à l'assemblée des marguilliers tenue mercredi 10 mai, les marguilliers tiennent à remercier bien sincèrement tous les bénévoles qui se sont joints à eux pour faire le grand ménage du printemps sur les terrains de l'église, du cimetière, et du berceau en ce jeudi 4 mai.

Ainsi nos terrains seront plus accueillants pour vous les paroissiens et nos visiteurs en cette année du Centenaire de notre église. Mille mercis à vous tous pour votre participation.

Emilien Pelletier, secrétaire d'assemblée, Fabrique de Kamouraska



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Environnement

Nettoyage des berges

Après une année de repos, l'activité de nettoyage des berges est de retour! À vos chaudières et bottes de pluie, le 10 juin, dès 9h00, le comité de développement de Kamouraska vous donne rendez-vous pour une petite cure de nettoyage de nos plages! Rendez-vous au quai Miller.



Fin de la collecte des meubles réutilisables



Comme vous le savez, Co-éco offrait depuis quelques années le service Écomeubles pour les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Ce service consistait en une cueillette de meubles réutilisables gratuite pour les citoyens.

Comme nous avons constaté que la demande est de plus en plus faible et que la qualité des meubles est insuffisante pour le réemploi, Co-éco a pris la décision de ne plus offrir ce service.

Quoi faire avec LE GAZON COUPÉ?

Une fois l'été arrivé, on se questionne sur ce qu'il faut faire avec le gazon coupé. La solution à privilégier est l'herbicyclage.

L'HERBICYCLAGE

L'herbicyclage consiste simplement à laisser les rognures de gazon au sol

LES AVANTAGES

Protéger le sol de la sécheresse
Diminuer les risques d'apparition de maladies
Nourrir les organismes bénéfiques du sol
Gagner du temps
Réduire la quantité de déchets

Cette pratique permet également d'économiser sur l'achat d'engrais ainsi que sur les coûts d'enfouissement.

VOUS AVEZ TROP DE GAZON POUR LE LAISSER AU SOL?

Utilisez votre gazon coupé comme paillis dans les plates-bandes, au potager ou utilisez-le modérément dans le compostage domestique.

Surtout, il ne faut pas mettre les rognures de gazon à la poubelle, mais les apporter à l'écocentre. Les résidus verts y sont acceptés sans frais.

Près des citoyens, près de vous!

Bernard Généreux, député fédéral
Montagny—Lével—Kamouraska—Rivière-du-Loup

Bureau Montagny
5, rue St-Henri-Basile Est, bureau 505
Montagny (Québec) G0V 1J7 | Tél. : 418-248-1213

Bureau Rivière-du-Loup
277, rue Laffontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G0V 3A0 | Tél. : 418-666-1289

bernard.generoux@parliament.gc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

Les membres du conseil ayant renoncé à l'avis de convocation, tiennent une séance extraordinaire sur le point suivant :

ACCEPTATION DE L'OFFRE PROFESSIONNELLE DE MADAME ANNE CARRIER, ARCHITECTE (AUDIT VISANT LES

COÛTS ESTIMÉS DU PROJET D'AMÉLIORATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par madame Anne Carrier, architecte, le 10 mars 2017, afin de procéder à un audit technique (architecture et ingénierie) afin de cibler les coûts du projet d'amélioration du centre communautaire ; **QUE** la

municipalité accepte qu'un ingénieur accompagne madame Carrier afin de réaliser son mandat d'audit par un ingénieur. Coût : 8 250.00 \$ + taxes applicables ; **QUE**, si requis, dans la phase II du projet, des relevés en architecture seront réalisés si des plans et devis du bâtiment ne sont pas disponibles. Coût estimé : 2 000,00 \$ + taxes applicables.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

CESSION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN DÉSFFECTÉ SIS AU RANG DES CÔTES SUR LE LOT : 4 008 835

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska cède à titre gratuit aux propriétaires suivants des parcelles du chemin désaffecté sis au Rang des Côtes sur le lot : 4 008 835 se situant en front des lots suivants : 4 006 978 et 4 007 652 (Jean-Marie Drapeau et Ferme Jeannicole Inc.) ; **QUE** les honoraires d'arpentage, de préparation et d'enregistrement dudit contrat seront partagés entre les propriétaires concernés (identifiés ci-haut) ; **QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat entre les parties.

RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET PRÉSENTÉ AU FDT (MRC DE KAMOURASKA) PAR DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA «KAMOURASKA, LAISSEZ-VOUS CONTER»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet présenté par Développement de Kamouraska au programme FDT (MRC de Kamouraska) ayant pour titre : Kamouraska, laissez-vous conter ; **QUE** la municipalité appuiera financièrement ce projet d'une somme de : 1 875.00 \$; **QUE** la municipalité autorise l'installation, sur ses immeubles, de personnages créés qui représenteront la vie de Kamouraska et aura la responsabilité de

les entreposer durant la saison hivernale.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Rencontre à prévoir avec l'architecte, madame Anne Carrier (projet d'amélioration du Centre communautaire).

-Rencontre avec la SQ et un représentant du MTQ concernant la circulation et les stationnements en période estivale.

-Dossier mise aux normes de l'eau potable (suivi au dépôt du C.A.).

AUTORISATION POUR TRANSFERT DU SURPLUS 2016 AQUEDUC-ÉGOUTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à un transfert d'un montant de 76 305.26 \$ du surplus accumulé non-affecté au surplus aqueduc-égouts applicable à l'année 2016.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA – FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement l'École Saint-Louis-de-Kamouraska concernant l'activité de fin d'année. Contribution

financière : 200.00 \$.

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR FORMATION À RIVIÈRE-DU-LOUP LE 17 MAI PROCHAIN – DG LOCAUX – MRC : RÔLES ET COLLABORATIONS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à assister à une formation à Rivière-du-Loup le 17 mai prochain sur : DG locaux et MRC : rôles et collaborations. Coût : 349.52 \$ (incluant les taxes applicables, dîner et manuel de référence).

APPUI AU BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Baseball mineur de Saint-Pascal pour un montant de : 25,00 \$ dans la catégorie argent.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2017-2018 À URLS DU BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle sa carte de membre à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2017-2018. Coût : 100.00 \$.

CAMPAGNE SAUVONS POSTES CANADA CONSIDÉRANT QUE le comité parlementaire souhaite le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et recommande le rétablissement du service de livraison à domicile et d'appliquer cette mesure à

Conseil municipal de Kamouraska



l'ensemble des ménages ayant perdu la livraison à domicile, tel que promis par le premier ministre et les députés libéraux ; **CONSIDÉRANT QUE** les recommandations du comité parlementaire qui, nous l'espérons, se retrouveront parmi celles de votre gouvernement soit : -Maintenir le moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et rétablir la livraison à domicile pour l'ensemble des ménages qui l'ont perdue; -Maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et regarder comment élargir les heures d'ouverture de ceux-ci; -Évaluer comment Postes Canada pourrait offrir plus de services en utilisant son réseau de points de vente au détail; -Examiner comment s'y prendre pour faire des bureaux de poste des carrefours communautaires; -Examiner la possibilité d'utiliser Postes Canada pour offrir dans les régions rurales des services internet à large bande et de meilleurs services de téléphonie cellulaire; -Que Postes Canada élabore un processus de collaboration défini et rigoureux avec les municipalités ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska demande au gouvernement d'examiner sérieusement la possibilité d'offrir de tels services lorsqu'il fera connaître sa réponse au rapport du comité parlementaire ; **QUE** ces recommandations représentent une excellente occasion d'élargir le mandat de la société d'État et, par le fait même, de mettre sur pied de nouveaux services qui répondraient davantage aux besoins des citoyennes et citoyens et qui seraient à l'image d'un service postal du 21^e siècle.

APPUI FINANCIER À PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE suite à une demande du comité, la municipalité de Kamouraska versera à Patrimoine maritime de Kamouraska un montant maximum de 400.00 \$ qui sera appliqué à l'achat de tabliers chandails portant le logo de l'organisme afin d'identifier les bénévoles lors du souper crabe ; **QUE** cette somme sera remboursée à l'organisme sur présentation d'une pièce justificative.

OPINION FAVORABLE DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES PAR LE MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA INC. À LA COMMISSION

MUNICIPALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Musée Régional de Kamouraska Inc. a déposé à la Commission municipale du Québec une demande d'exemption de taxes foncières pour l'immeuble sis au 69, avenue Morel à Kamouraska ; **CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de la demande de reconnaissance de l'organisme mentionné en titre aux fins d'exempter de toutes taxes foncières l'immeuble situé au 69 et 69 A, avenue Morel à Kamouraska ; **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit donner son avis dans les 90 jours de la demande de la Commission municipale afin que le déroulement de l'instance se poursuive ; **CONSIDÉRANT QUE**, si la Commission municipale estime qu'il est nécessaire de tenir une audience pour rendre une décision, un avis de convocation sera adressé à une date ultérieure indiquant le jour et l'endroit de l'audience à la municipalité ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** suite à une demande de consultation déposée par la Commission municipale à la municipalité afin de connaître son opinion sur la démarche entreprise par Le Musée Régional de Kamouraska Inc. qui a soumis, le 2 mars dernier, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 69 et 69 A, avenue Morel, la municipalité est favorable à cette demande d'exemption de taxe foncière.

AUTORISATION POUR PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Préfontaine, maire de la municipalité de Kamouraska, village classé parmi Les Plus Beaux Villages du Québec, ne pourra être présent lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Plus beaux villages du Québec qui aura lieu les 11 et 12 mai 2017 à La Malbaie ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** monsieur Michel Lavoie soit dûment mandaté par le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska pour remplacer monsieur Richard Préfontaine et obtenir droit de vote aux résolutions qui seront proposées à l'assemblée générale

annuelle 2017 de l'Association des Plus Beaux Villages du Québec ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient autorisés et remboursés au participant sur réception de pièces justificatives.

APPUI MUNICIPAL AU PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS KAMOURASKA

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de notre communauté n'ont pas accès à une offre de loisirs sportifs et culturels en raison de leur situation de faibles revenus; **CONSIDÉRANT QUE** l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liées à la pauvreté et l'exclusion sociale; **CONSIDÉRANT QUE** plusieurs partenaires, dans le cadre de la démarche COSMOSS, souhaitent mettre en place un programme Accès-Loisirs Kamouraska qui est destiné aux personnes de tous âges vivant en situation de faibles revenus ; **CONSIDÉRANT QUE** plusieurs associations sportives et culturelles ont déjà manifesté leur désir de collaboration au programme; **CONSIDÉRANT QUE** notre municipalité souhaite rendre accessible les loisirs aux citoyens qui la composent ; **CONSIDÉRANT QUE** le maire de la municipalité a reçu une présentation du programme au conseil des maires de la MRC le 8 février 2017; **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Kamouraska souhaite voir les municipalités s'engager en ce sens; **IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25,00\$.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION PRÉSENTÉE À LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE DU PROGRAMME SOUTIEN DÉVELOPPEMENT CULTUREL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet présenté dans le cadre du Programme de soutien de l'entente de développement culturel 2017 par monsieur Martin Morais – Dépôt d'une offre de services pour le projet «Patrimoine vivant-Volet # 1 Ouvriers/Artisans.»

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Gilles A. Michaud qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement

Conseil municipal de Kamouraska



modifiant le règlement 2014-07 relativement à la gestion des matières résiduelles.

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE STEVE DUMONT, ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à l'embauche de monsieur Steve Dumont à titre d'adjoint aux Travaux Publics et ce, à compter du 4

avril 2017. Monsieur Dumont sera sous la supervision du Responsable des Travaux Publics, monsieur Jérôme Drapeau. Monsieur Dumont remplace monsieur Gaston Pelletier qui a quitté son emploi à la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Interrogation sur le projet «Kamouraska, laissez-vous conter.»

-Interrogation sur Nicolas Gagnon, auteur du livre (photographie).

-Interrogation sur le projet de développement domiciliaire.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er mai 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

RÈGLEMENT NO 2017.01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-07 RELATIVEMENT À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le règlement 2017-01 soit adopté sans modifications. *(Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

RÉSOLUTION AUTORISANT BENOIT RANDALL À TITRE D'INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise monsieur Benoit Randall à agir à titre d'inspecteur-adjoint en bâtiment.

RÉSOLUTION POUR AUTORISATION DES SIGNATAIRES POUR L'ACTE DE SERVITUDE ET L'ACTE DE VENTE À INTERVENIR RESPECTIVEMENT AVEC FERME JEAN LABRIE INC. ET MADAME MARIE-CLAUDE ALEXANDRE DANS LE DOSSIER DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise monsieur Richard Préfontaine, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'acte de servitude à intervenir avec Ferme Jean Labrie Inc. ainsi que l'acte de vente et de servitude à intervenir avec madame Marie-Claude Alexandre dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE CONTINU AU BLOC OPÉRATOIRE DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE LA POCATIÈRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska signifie au ministre qu'il ne tolère pas la rupture de service annoncée au bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et demande que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre afin d'assurer le maintien d'un service continu. Il rappelle au Ministre que la mission du ministère, est de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec. Par souci de cohérence avec cette mission et afin d'assurer une desserte adéquate à la population du Kamouraska et des environs, le bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière doit demeurer ouvert en toute circonstance. Le maintien et la consolidation des services de santé de notre hôpital sont clairement une priorité régionale. Il est également résolu de transmettre la présente au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, à la présidente et directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Mme Isabelle Malo, et à monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud

ANNULATION DU DOSSIER DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (RANG DU CAP)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a

entamé, en 2010, une démarche afin de mettre en place un projet de développement domiciliaire qui se situerait sur le Rang du Cap ; **CONSIDÉRANT QU'UN** partenaire a été approché et qu'une entente a été signée afin de mettre à la disposition de futurs acheteurs des terrains disponibles à la construction domiciliaire ; **CONSIDÉRANT QU'UN** comité ad hoc a été formé afin d'analyser les possibilités et de favoriser les échanges avec les différentes instances, municipales, régionales et gouvernementales ; **CONSIDÉRANT QU'UNE** demande d'exclusion de sa zone agricole a été déposée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec et qu'elle a été refusée mentionnant que, si ce dézonage serait autorisée, ceci créerait un noyau de développement résidentiel secondaire sur le territoire ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité de Kamouraska signifie aux différents intervenants et aux représentants siégeant sur le comité ad hoc, qu'elle abandonne ce projet et informe tous les intervenants de cette décision.

RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (1991-02) DE LA MUNICIPALITÉ VS LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU RCI 141 DÉPOSÉE PAR LA MRC DE KAMOURASKA AU MAMOT (DOSSIER FERME KARASKA).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska d'intégrer la modification apportée au RCI 141 tel quel au règlement de zonage en vigueur dans la municipalité ; **QUE** cette demande vise l'agrandissement et le rapprochement au chemin public, afin de permettre dans les

Conseil municipal de Kamouraska



zones agricoles, l'agrandissement de bâtiments de ferme existants dans la cour avant jusqu'à une distance de 7,1 mètres de l'emprise du chemin public au lieu de 8 mètres.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Suivi au dossier de mise aux normes de l'eau potable.

-Suivi au dossier d'amélioration du Centre communautaire.

-Réunion d'informations sur la cote de crues, mardi le 16 mai prochain à 19H30, au Centre communautaire de Kamouraska. Une invitation sera transmise aux propriétaires touchés par cette nouvelle application.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH DE KAMOURASKA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte les États financiers déposée par l'OMH de Kamouraska pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ; Contribution financière municipale : 818.00 \$.

PROCLAMATION MUNICIPALE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2017

Je, Richard Préfontaine, maire de la Municipalité de Kamouraska, proclame par la présente, la semaine du 1er au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Kamouraska et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions les bénéficiant des « 7 astuces » pour se recharger.

AUTORISATION POUR VENTE DE GARAGE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise madame Louise McNicoll du 4, rue Massé, à tenir une vente de garage les 24 et 25 juin prochain. En cas de mauvaise température, la vente de garage sera reportée les 1er et 2 juillet

2017.

APPUI À LA FQM CONCERNANT LES SOMMES PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie la démarche de la Fédération Québécoise des municipalités afin que le ministère de la Sécurité publique entreprenne une démarche de négociation avec le monde municipal concernant les sommes payables par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec.

ACHAT DE BOÎTES ET DE BACS À FLEURS (BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande du Musée Régional de Kamouraska, la municipalité accepte de défrayer l'achat de boîtes et de bacs à fleurs pour fleurir les fenêtres et les abords du local du Bureau d'accueil touristique pour la prochaine saison estivale ; **QUE** l'entretien et l'arrosage soit fait par le personnel du Musée Régional ; Coût estimé : 250.00 \$ + taxes applicables.

CONVENTION DE DÉNEIGEMENT (CÔTE BOSSÉ) – ANNÉE 2017-2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande de la municipalité de Kamouraska à l'entrepreneur, Ferme Raynald Saint-Pierre, la municipalité accepte de défrayer les coûts soumis par l'entrepreneur pour l'ouverture de la Côte Bossé, pour la prochaine saison hivernale – année 2017-2018 pour une somme de 990.00 \$ + taxes applicables ; **QUE** la municipalité accepte la convention de déneigement fourni par l'entrepreneur en date du 26 avril 2017 en y ajoutant ce qui suit : S'il y avait du transport de neige à faire, il faudrait que l'entrepreneur discute avec un responsable de la municipalité soit le maire, le Responsable des Travaux Publics et/ou la directrice générale) avant d'exécuter les dits travaux ; **QUE** ce nouveau mandat soit ajouté au contrat de déneigement – secteur Village signé entre les parties en date du 16 juin 2015 ; **QUE** monsieur Richard Préfontaine, maire, soit autorisé à signer ladite convention.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DÉPOSÉE POUR RÉPARATION DE LA TOITURE DE

L'USINE DES ÉTANGS AÉRÉS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte la soumission déposée par Construction Yves Gosselin datée du 17 avril 2017 visant la réparation de la toiture de l'usine de traitement des eaux usées pour une somme de : 3 975.21 \$ + taxes.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISATION DU PARC DU PETIT-ABOITEAU (EXTRÉMITÉ DE LA RUE SAINT-LOUIS) - COURS YOGA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise madame Ève Green, responsable du cours de yoga, à utiliser le Parc du Petit-Aboiteau situé à l'extrémité de la rue Saint-Louis et ce, à compter de mai prochain, pour la période estivale, si la température le permet.

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP DE LA SADC DU KAMOURASKA 2017-2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle son membership à la SADC du Kamouraska pour l'année 2017-2018. Coût : 30.00 \$; **QUE** monsieur Richard Préfontaine, maire, soit désigné comme représentant de la municipalité.

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Gilles A. Michaud qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement modifiant le règlement 1996-04

relativement aux ententes relatives à des travaux municipaux.

ACHAT D'UN DÉFIBRILATEUR

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE pour une meilleure sécurité des utilisateurs, la municipalité procède à l'achat d'un défibrillateur pour installation au Centre communautaire. Coût estimé : 2 000.00 \$ + taxes applicables

MANDAT AU MAIRE POUR REPRÉSENTATION À LA MISSION ÉCONOMIQUE À QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska mandate et autorise le maire, monsieur Richard Préfontaine, à assister et à accompagner un groupe de représentants du Kamouraska à la Mission économique qui se tiendra à Québec le 2 juin prochain ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour seront remboursés sur réception de pièces justificatives.

ACCEPTATION DU CONTRAT DE LOCATION

Conseil municipal de Kamouraska



D'ÉQUIPEMENT (TRACTEUR) POUR VOIRIE LOCALE & AUTRES TRAVAUX DANS LA MUNICIPALITÉ	IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à la location d'un tracteur pour des travaux de voirie et autres travaux municipaux du 1er mai au 31 octobre prochain. Coût : 736.46 \$ incluant les taxes applicables.
ACHAT DE PLAQUES D'IDENTIFICATION	IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à l'achat de plaques d'identification pour l'inscription de numéros civiques pour les résidences ou fermes situés dans les rangs de la municipalité et ce, à titre préventif afin que les services d'urgence accèdent facilement aux propriétés. Coût : 6 082.18 \$ incluant les taxes applicables, le matériel et la pose
	des poteaux avec plaques d'identification.
	PÉRIODE DE QUESTIONS -Questionnement sur le dossier de mise aux normes
	FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Spectacle de l'école

Tous sont unanimes, le spectacle offert le 27 mai dernier par les jeunes de l'école primaire de Kamouraska était extraordinaire! Sous la direction de Mme Duval, les élèves ont interprété des danses et une pièce de théâtre relatant la vie d'Anne Hébert, écrivaine du célèbre livre *Kamouraska*. Ce spectacle s'inscrit dans la série d'événements du projet *Kamouraska, laissez-vous conter...* instigué par le comité de développement de Kamouraska.

Merci pour cette très belle performance qui a attiré autant de gens.



Le dimanche 9 juillet prochain sera célébrée une messe régionale par Monseigneur Yvon-Joseph Moreau. Nous soulignerons les 55 années sacerdotales des abbés Jacques Lajoie et Jean St-Pierre ainsi que les 25 années de l'abbé Christian Bourgault. Vous êtes cordialement invités à cette célébration qui débutera à **10 h 30**. À noter que ce sera la seule messe cette fin de semaine dans notre secteur.

Après la cérémonie, un repas sera servi au centre Robert Côté de St-Pascal. Des cartes au coût de 15 \$ sont en vente auprès de votre délégué ainsi qu'au secrétariat de votre fabrique.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Vos délégués paroissiaux



Claude Paradis



Nouveau CH-R 2017

Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

T. 418.862.3222
C. 418.867.0863

Socio-culturel

PATRIMOINE MARITIME VOUS TIENT AU COURANT

Nous sommes chanceux, nous, du Patrimoine maritime. Nous avons nos quais, ils appartiennent à la municipalité et à tous les citoyens de Kamouraska. Le Patrimoine maritime s'est donné comme mandat de les préserver et de les restaurer puisqu'ils sont un atout majeur à Kamouraska et contribuent à la renommée de notre beau village.

Où vont les gens qui passent à Kamouraska? Après avoir visité l'église, le Musée, le Centre d'art, les nombreuses boutiques et commerces, c'est sur la grève qu'on les retrouve, au bord de l'eau, sur le quai Miller ou encore sur le quai Taché... pourquoi? Parce que l'eau fascine, attire depuis toujours... Les premiers villages n'ont-ils pas tous été bâtis le long du Saint-Laurent...

Cette réflexion m'amène à penser à tout ce qui est arrivé fin avril, début mai, un peu partout au Québec... Que de villes et villages inondés! Que de riverains victimes de cette eau « amie » devenue source de dévastation et de désolation alors qu'on ne s'y attendait pas!...Le Saint-Laurent pourrait à court ou moyen terme encore causer bien des ennuis. Le réchauffement de la planète et la fonte des glaciers feront

augmenter le débit des cours d'eau... C'est aujourd'hui qu'il nous faut prévoir et agir...le quai Taché nous protégera...

Je profite de cette diversion pour remercier tous ceux qui se sont impliqués lors du souper de crabes. À chaque année, depuis quatre ans, tous les profits sont versés au Patrimoine maritime en vue de la réparation du quai Taché. Oui, merci du fond du cœur de nous faciliter la vente des billets: on se les «arrache » : tout le monde en veut! Merci à ceux et celles qui les ont vendus!

Il me faut aussi remercier celui qui, depuis le début de cette belle aventure, soit depuis quatre ans déjà, aidé de ses marmitons, accepte de concocter un souper digne des meilleures tables. Tous sont unanimes, pour cette 4^e édition, c'était encore meilleur, comme si c'était possible... tout a été parfait! Pour les « non crabe », un menu spécial comprenant 10 services a été élaboré au plus grand plaisir des convives. Tout simplement délicieux!

Les résultats sont là, 306 personnes comblées et impatientes de revenir! Bravo Michel Lavoie et grand merci! Toutes nos félicitations, tu es le pivot de cette belle réussite. Nous comptons

te revoir à la cuisine l'an prochain, encore et encore...

Grand merci à nos commanditaires qui ont contribué généreusement à faire de ce souper une réussite: la Poissonnerie Lauzier pour le crabe et la préparation de la bisque de crevettes commanditée par Messieurs Raymond Ouellet de Laval Volkswagen et Éric Anctil du Motel des Mariniers, la Chocolaterie La Fée gourmande pour le dessert, les Pêcheries Ouellet pour la tartinade d'esturgeon, monsieur P. A. Michaud pour les légumes qui ont servi à la préparation en cuisine des quatre salades, le Jardin du Bedeau pour les produits laitiers. Merci aussi à la Caisse du Centre de Kamouraska, au club des 50 ans et +, aux Emballages L. Boucher de Québec pour les couverts et équipements de table. Merci pour les cinq prix de présences offerts par le Comptoir gourmand, nouvellement installé au 52 avenue Morel, l'Auberge des Îles, le Quai des Bulles, l'Érablière Gagnon et un donateur anonyme. Merci à Benoît Randall, notre agent de développement, pour les napperons, les tableaux sur les murs et l'impression des billets. Merci aussi et surtout à la Municipalité de Kamouraska pour le prêt de la salle

*Ouverture d'un bureau à
La Pocatière pour nous rapprocher
de notre clientèle de la MRC
de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS s.n. —

TÉL.: 418 371-3114

708, 4^e AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !

communautaire et les jolis tabliers que portaient fièrement les serveurs. Merci à M. Langlais, notre maître de cérémonie.

Merci à ceux et celles qui ont aidé à la préparation des plats supervisés par Michel et qui étaient encore là lors du souper, merci à ceux qui accueillaien et dirigeaient les gens, merci à ceux qui servaient au bar et dans la salle, merci aussi aux vaillants qui étaient là pour monter et démonter la salle et... nettoyer pour tout laisser propre... À tous ceux qui aident sans jamais attendre de retour, un sincère merci, ce sont souvent les mêmes qui sont

partout...à vous tous, un immense merci, vous êtes irremplaçables. Merci à Guylaine et Steeve qui, de leur œil magique, ont si bien supervisé les jeunes de la Polyvalente heureux de servir aux tables.

Enfin, merci à vous tous de répondre en si grand nombre à notre invitation et de rendre possible un tel événement. Merci aux membres du comité du Patrimoine maritime qui travaillent très fort pour préserver nos quais. Bravo!

Denis Turgeon vient de nous adresser un post mortem avec les recommandations pour l'an prochain, nous ferons encore mieux en comptant

sur vous!

L'assemblée générale de notre comité se tiendra au centre communautaire, le 4 juin à 10h30, après la messe, vous êtes tous les bienvenus. Nous venons de faire parvenir au député Norbert Morin, à sa demande le soir du souper au crabe, une explication de ce que nous attendons de lui pour des travaux à réaliser sur le quai Taché, nous avons sa promesse qu'il y travaillera...nous vivons dans l'espoir !

Magdeleine, secrétaire de Patrimoine maritime

PREMIÈRE ÉDITION AU QUÉBEC

KOLLABORATION
CORPORATION
MÉTIERS D'ART
BAS-SAINT-LAURENT
2017

KAMOURASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE - DERRIÈRE L'ÉGLISE

SAMEDI 03/JUIN

PORTES OUVERTES | ENCAN
13H | 14H

27 PARTICIPANTS
MÉTIERS D'ART | ARTS VISUELS

RÉUNIR DIFFÉRENTES APPROCHES & DIFFÉRENTES TECHNIQUES
VERRE, BOIS, MÉTAL, PEINTURE, PHOTOGRAPHIE, CÉRAMIQUE,
TEXTILE ET BIEN D'AUTRES...

Socio-culturel

Articles de sport

Vous avez des accessoires de sport qui traînent à la maison? Des ballons de toutes sortes, cordes à danser, frisbees, accessoires pour jouer dans le sable, petites balles, etc.

Apportez-les au bureau municipal (67, avenue Mo-
Ceux-ci seront mis dans les boîtes prêtes à jouer WIXX.

WIXX Une initiative de **cosmoss**
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ

Un petit mot de votre biblio ...

Voici quelques nouvelles de la bibliothèque municipale. Nous collaborerons cet été encore, avec le réseau biblio du Bas St-Laurent afin d'offrir un concours unique et motivant pour nos jeunes lecteurs. Sur le thème «le formidable monde des savants loufoques et des inventeurs originaux!», ils seront appelés à collectionner des cartes à chacune de leurs visites afin d'obtenir le plus de chance de gagner. Pour participer, il suffit d'être membre de la bibliothèque et d'emprunter des livres. Un tirage aura lieu à la fin de l'été à la bibliothèque et un autre au réseau regroupant toutes les bibliothèques ayant participé à l'aventure.

La bibliothèque participera à sa façon au grand projet «Kamouraska, laissez-vous conter...». En effet, une exposition spéciale regroupant une cinquantaine de volumes sera disponible cet été pour les membres. Ces livres concernent la géographie et l'histoire du Kamouraska ainsi qu'une bibliographie variée de l'auteure Anne Hébert. De plus, quelques volumes seront disponibles au grand public par l'entremise du bureau d'accueil touristique. Ces livres offerts par la bibliothèque seront prêtés au grand public pour 24 heures en échange d'une carte d'identité.

Nous tenons à mentionner une fois de plus, qu'une belle diversité de livres numériques sont disponibles pour tous les membres de la bibliothèque par le biais du site internet du réseau biblio du Bas St-Laurent. Les membres ont accès également à la recherche, la réservation et le renouvellement en ligne. Des feuillets explicatifs sont disponibles à la bibliothèque concernant ces sujets. Ils sont aussi accessibles en version .pdf sur le site de la municipalité sous l'onglet «Bibliothèque».

Fier partenaire des événements d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE

 PROMUTUEL ASSURANCE.CA

Saint-Pascal * 418 492-2014 La Pocatière * 418 856-4429

Socio-culturel

TERRAIN DE JEUX 2017!!

Prolongation de la période d'inscription.

Inscrivez-vous dès maintenant!



Date d'ouverture : 26 juin au 18 août

Heure d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h15

Résident de Kamouraska		Non-résident de Kamouraska	
1 enfant	175\$	1 enfant	225\$
2 enfants	275\$	2 enfants	325\$
3 enfants	350\$	3 enfants	450\$
Enfant additionnel	75\$	Enfant additionnel	100\$
À la journée	10\$	À la journée	15\$

Le coût de l'inscription inclut toutes les sorties de l'été !!

SOCCER À KAMOURASKA

Nouveauté cette année encore: nous offrons un camp d'entraînement pour les 6 ans et plus! Vos jeunes seront en forme pour débiter la saison. L'horaire des pratiques et des parties vous sera transmis lorsqu'il sera définitif. Néanmoins, il devrait y avoir du soccer deux soirs par semaine.

	Saison (mi-juin à la mi-août)	Dépôt obligatoire pour l'équipement*
3-5 ans	25\$	25\$
6 ans et plus	40\$	

* remboursé à la fin de la saison, lors du retour de l'équipement.

Inscription pour le terrain de jeu et/ou le soccer

Vous pouvez envoyer votre formulaire d'inscription (disponible au www.kamouraska.ca ou au bureau municipal) par courriel, par courrier ou en personne dès maintenant au bureau municipal (67, avenue Morel). Le paiement peut se faire en argent comptant ou par chèque à l'ordre de *Municipalité de Kamouraska* au montant qui vous concerne.

Renseignements : Benoit Randall, 418 492-6523 poste 3 ou developpement@kamouraska.ca

Ou Mylène Bourques, 418 492-9089 m.bourques@videotron.ca (soccer seulement)

MALLETTE

SENCRL

Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Mot de nos lecteurs

L'IRIS VERSICOLERE : UN EMBLÈME À CULTIVER!

Combien de botanistes, combien d'horticulteurs, de forestiers s'acharnèrent, en vagues successives, pour obtenir que le gouvernement québécois reconnaisse la fleur que le peuple a adoptée comme emblème? L'histoire se déroule sur plus de 35 ans et compte quatre vagues.

Première vague : les botanistes de Marie-Victorin dans les années 1960.

Deuxième vague : La Société linnéenne du Québec de 1979 à 1988.

Troisième vague : Les horticulteurs qui forment en 1993 le *Comité de l'iris versicolore*, sous la présidence de madame Yvette Petitbois-Paillé. Tony Huber développe des cultivars et Larry Hodgson, bien connu pour ses chroniques horticoles, milite aussi ainsi que Fleurbec qui publie une grande affiche de l'Iris...puis Luc Brouillet, botaniste de l'Université de Montréal est invité par Radio-Canada pour un reportage à l'émission scientifique Découverte...C'est sur le point d'aboutir mais les élections changent le parti au pouvoir et le projet est mis à l'écart...

Quatrième vague : Bravo à une femme botaniste

madame Gisèle Lamoureux qui s'y attèle en 1998, et un an plus tard en octobre 1999, la « Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec » qui établit l'iris versicolore comme fleur emblématique du Québec est adoptée. Enfin!...

De culture facile, il pousse dans les sols humides ou même bien drainé, (zone 3 et même zone 2) et il peut vivre jusqu'à 50 ans. On peut maintenant obtenir des graines ou des plants dans les centres jardin, et il fleurit juste à temps pour célébrer la Fête nationale des Québécois. Prédéstiné...

En espérant que vous aurez envie d'introduire une des plus belles fleurs du Québec dans un de vos parterres de Kamouraska!

Pour en savoir plus :

« Petite histoire de l'emblème floral du Québec » de Gisèle Lamoureux dans Flore printanière chez Fleurbec éditeur.

« Cultivons l'emblème floral du Québec » de Larry Hodgson (collaboration spéciale : horticulture) dans La Presse du 23 juin 2012

Un texte de Denise Pelletier



Paul-André Michaud et Maryse Morneau
 31 avenue Morel, Kamouraska, Québec, G0L 1M0
 Tél.: 418 492-9193 | téléc.: 418 492-9699
 fermepamichaud1@sympatico.ca



Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote
 Cell. : 418 894-8608
 Bur. : 418 860-2100
 ramonage.fp@hotmail.com
 Ramonage / Inspection
 Installation / Réparation
 Déneigement de toitures
 Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Mot de nos lecteurs

Notre musée: une création de tous les Kamouraskois, 1977-2017

Cette année, le Musée régional de Kamouraska fête ses quarante ans grâce au travail des bénévoles, des administrateurs, mais surtout des citoyens et citoyennes de notre village.

La source de cette institution était la célébration du tricentenaire en 1974 : trois ans auparavant, la collectivité avait démontré un si grand enthousiasme pour l'histoire de Kamouraska lors de son tricentenaire de la seigneurie.

Alors, un groupe de citoyens décide de faire quelque chose d'exceptionnel pour Kamouraska: créer un musée. Un lieu qui mettrait en valeur le riche patrimoine historique, ethnologique et culturel de Kamouraska et de sa région. Un endroit qui aurait pour vocation de conserver le patrimoine et montrer notre fierté.

Sous l'initiative d'Yvonne, Yvette, Annette et Thérèse Raymond, suivie de Mandoza Pelletier, Conrad Leblanc, Monique Langlais, Pauline Scott et Juliette P. Lévesque, l'idée prend forme. Les Anctil, Bossé, Caddell, Langlais, Dionne et plusieurs autres adhèrent également à ce projet audacieux.

Yvonne Raymond présenta le projet dans le cadre du Programme « article 25 » du gouvernement fédéral, le projet fut accepté au grand plaisir de ses instigateurs. On aurait pu s'imaginer qu'un tel projet était utopique, compte tenu des moyens financiers limités et de rares mécènes en milieux ruraux. Mais le courage et l'audace étaient au rendez-vous; on avait la certitude d'y arriver! Pas question d'envisager l'échec!

C'est dans cet état d'esprit que dès l'hiver 1977, les membres fondateurs parcourent les rangs et le village afin de recueillir archives et artéfacts pour constituer la première collection du musée et créer les salles d'exposition! Grâce à la générosité et à la fierté patrimoniale des gens de Kamouraska, la récolte fut « miraculeuse » dépassant même les attentes des fondateurs.

Au printemps 1977, après une toilette générale des locaux de l'ancien Palais de justice, prêtés par la Municipalité village, on monte les premières expositions. Formé d'une corporation et muni d'une charte et de règlements approuvés par les instances gouvernementales, le musée prend son envol et le premier été, on accueille plus de 3000 visiteurs à 0,25\$ par personne! Un succès.

À l'automne 1977, le musée déménage ses installations dans le vieux couvent, alors propriété de la Commission scolaire, et y loge depuis cette date. En 1983, la Commission scolaire cède le couvent à la municipalité paroisse qui en restera propriétaire jusqu'en 1987, année de la fusion des deux municipalités paroisse et village. Depuis août 2016, le Musée régional de Kamouraska est propriétaire du vieux couvent.

Dans les années 80, une étude de faisabilité confirme la viabilité du Musée et en 1989, il obtient son accréditation gouvernementale, le rendant admissible à certains programmes d'aide.

De ses débuts et jusqu'en 1989, le Musée fut maintenu grâce au bénévolat de passionnés. Encore aujourd'hui, certains membres du conseil d'administration et des citoyens donnent généreusement de leur temps, afin d'assurer sa pérennité.

Après son accréditation, s'enchaînent campagnes de financement et subventions gouvernementales permettant successivement la rénovation du bâtiment, la mise en place d'expositions permanentes, l'ajout d'une salle de réserve et sa mise aux normes grâce à l'ajout d'un ascenseur.

En 2005, la reconnaissance comme Musée régional de Kamouraska par le ministère des institutions financières lui conférait une vocation et un rayonnement culturel plus élargi au sein de la communauté et du réseau muséal.

Convaincus que le Musée régional de Kamouraska sera encore présent de nombreuses années, deux bénévoles ont travaillé tout l'hiver afin de mettre en valeur la beauté et la richesse du couvent. La salle du petit théâtre est devenue une belle salle, accessible aux visiteurs, avec sa bibliothèque et son piano. L'escalier a été restauré et les planchers vernis. La nouvelle salle du Seigneur Taché et la salle à manger Chaloult sont tout simplement splendides avec leurs plafonds à caissons, leurs murs en planches et le papier peint d'époque. L'ajout de tablettes numériques dans les salles fait entrer le musée dans l'ère moderne!

L'année 2018 proposera une nouvelle exposition permanente et une entente avec un nouveau partenaire. Avec un musée restauré, de nouvelles expositions, une équipe dynamique et des guides professionnels, le Musée retrouvera sa place dans le circuit des voyages organisés. La nouvelle direction met tout en place afin d'assurer la rentabilité de notre Musée.

Par Andrew Caddell

Agenda

Juin 2017

2 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
3 juin	Kollaboration—portes ouvertes	Centre communautaire	
5 juin, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
6 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
7 juin, 13h15	Réunion du cercle de fermières	Local des fermières	418 492-7361
9 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
10 juin, 9h00	Nettoyage des berges	Quai Miller	418 492-6523 poste 3
13 juin	Collecte des ordures et encombrants		418 492-6523 poste 1
16 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
16 juin	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
20 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
23 juin	Fête nationale du Québec	Quai miller	418 492-6523 poste 3
23 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
26 juin	Début du terrain de jeux		418 492-6523 poste 3
27 juin	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
30 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1

Juillet 2017

3 juillet, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
4 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
7 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
11 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
14 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
16 juillet, 9h30	Messe et brunch de la Fabrique	Église de Kamouraska	
17 juillet	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
18 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
19 au 23 juillet	Symposium de peinture du Kamouraska	Centre communautaire	
20 au 23 juillet	Exposition du Cercle de Fermières	Local des fermières	418 492-7361
21 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
22 juillet, 16h00	Messe commémorative	Berceau de Kamouraska	
23 juillet, 15h00	Concert bénéfice à l'église de Kamouraska	Église de Kamouraska	
25 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
28 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1

Quai des Bulles

Savonnerie artisanale



KAMOURASKA

ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7



QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Du 1er au 24 juin

ouvert du jeudi au dimanche
de 8h00 à 18h00

Du 25 juin à la fête du travail

ouvert tous les jours
entre 8h00 et 18h00

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

★ La Fée ★
Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

La Fée Gourmande

167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud



Auberge

Quatre unités d'hébergement dans une maison
québécoise construite en 1850.

Concept « Couette et Chocolats » qui inclut un
petit-déjeuner fruité et chocolaté.



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec

www.poissonnerielauzier.com